

MENTION

ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

PARCOURS

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN DES DROITS
FONDAMENTAUX

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 16



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- | | | |
|--|---------------------------------|--|
| -Magistrat | -Chef de structure au CICR | -Conseiller sécurité pays Haut-Commissariat aux Réfugiés |
| -Administrateur National Associé à la Protection | -Co-Directeur Défenseurs Plus | -Substitut du Procureur de la République |
| -Commissaire à la commission électorale nationale indépendante | -Officier des Droits de l'homme | -Mandataire de l'état |

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

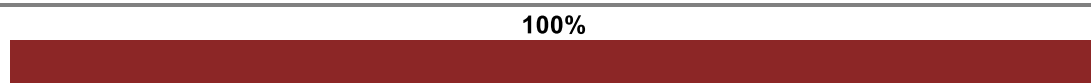
Nombre de réponse(s) : 10



■ Tout à fait ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 10



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 13

- | | |
|---|--|
| Concours de la fonction publique 54 % | Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 8 % |
| Relations personnelles ou professionnelles 23 % | |
| Candidature spontanée 15 % | |

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

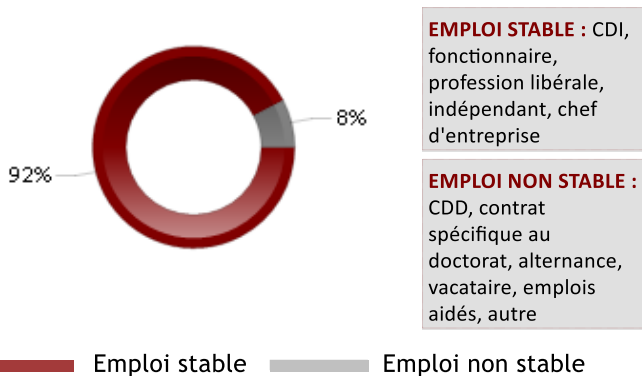
Nombre de réponse(s) : 10



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

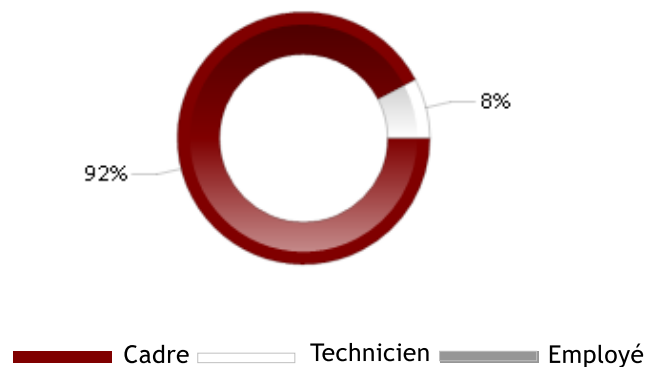
Contrat

Nombre de réponse(s) : 13



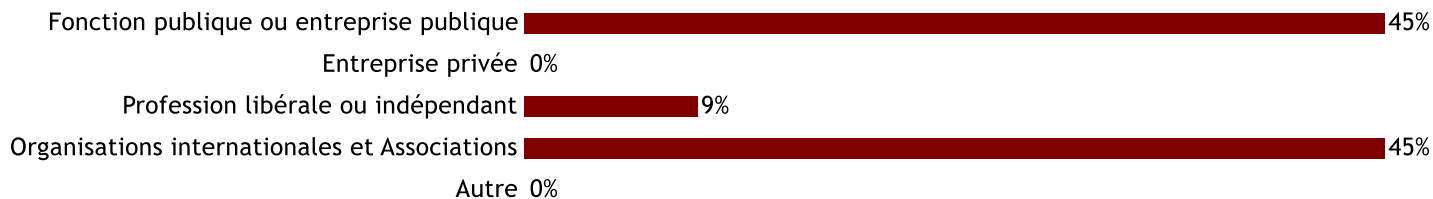
Statut

Nombre de réponse(s) : 13



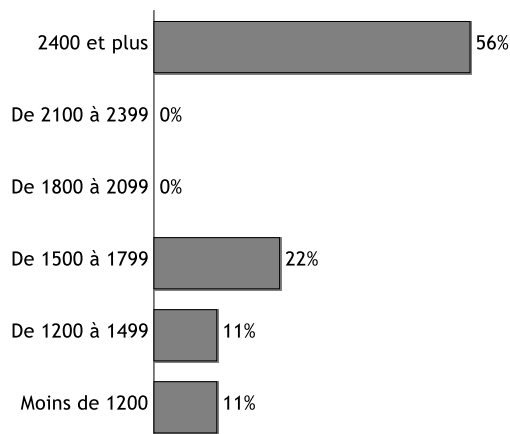
Employeur

Nombre de réponse(s) : 11



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



Salaire médian : 4333 euros

Salaire moyen : 4267 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6

